

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : Accompagnements personnalisés et téléconsultations



Table des matières

Article 1 : Introduction	3
Article 2 : Préparation	3
Article 3 : Confidentialité	3
Article 4 : Tarifs	3
Article 6 : Ponctualité	3
Article 7 : Délais d'utilisation	4
Article 8 : Conditions de report	4
Article 9 : Conditions de rétractation et cas de force majeure	4
Article 10 : Propriété intellectuelle	4
Article 11 : Informatique et Libertés	5
Article 12 : Engagement mutuel	5
Article 13 : Différends éventuels	5

Article 1 : Introduction

Mado Fiche Libolt est sage-femme, dont le siège est domicilié à Maurice.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à tous les accompagnements personnalisés et téléconsultations proposés par Mado Fiche Libolt.

Ainsi, chaque passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document de la Patiente. Toute condition générale ou particulière opposée par la Patiente ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Mado Fiche Libolt, prévaloir sur les présentes CGV.

Toute prestation d'accompagnement personnalisé entamée, ou toute téléconsultation entamée, vaut acceptation de ces CGV.

Article 2 : Préparation

Le temps passé par Mado Fiche Libolt à la préparation des séances fait partie de l'accord mis en place dans le contrat, et est inclus dans le tarif.

Article 3 : Confidentialité

Selon l'article 226-13 du Code Pénal, je suis tenue par la loi au secret professionnel, en raison de ma profession de sage-femme. Toutes les informations qui me sont confiées sont donc couvertes par le secret professionnel.

J'attends de vous que vous soyez aussi respectueuses envers les informations confiées par d'autres participantes lors des accompagnements collectifs. Sans cet engagement de votre part, l'accompagnement ne peut pas se faire de manière sereine.

Les parties s'engagent donc à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés durant les accompagnements personnalisés, de quelle que nature qu'ils soient. Les personnes accompagnantes s'engagent également à garder cette confidentialité.

Article 4 : Tarifs

Le prix de la prestation à distance (accompagnement personnalisé ou téléconsultation) est conforme au tarif en vigueur au moment de la passation de commande. La prestation sur rendez-vous est décomptée à partir de l'heure précise du rendez-vous, même en cas de retard de la Patiente.

Ce prix peut faire l'objet d'une modification lors du renouvellement d'une commande.

Article 5 : Règlement

Le règlement est à effectuer en amont par la Patiente. Elle devra régler par avance sa téléconsultation ou son accompagnement personnalisé. Une fois le règlement reçu, la séance est réservée pour la Patiente.

La Patiente est seule responsable du paiement effectif du service souscrit. Mado Fiche Libolt n'est pas responsable des problèmes de paiement liés au fonctionnement du service bancaire de la Patiente.

Mado Fiche Libolt se réserve le droit d'annuler la séance ou la téléconsultation en cas de non-paiement. Ainsi :

- ❖ Toute séance d'accompagnement personnalisé non payée **3 jours** avant la date de la séance sera annulée.
- ❖ Toute téléconsultation non payée **le jour J** sera annulée.

Article 6 : Ponctualité

La ponctualité est de rigueur afin que vous puissiez bénéficier de la totalité de votre séance. Je peux concevoir un retard exceptionnel. Si je suis disponible, nous pourrions « rattraper » le temps perdu directement en débordant de l'heure de fin. Mais si j'ai des engagements avec d'autres patientes, je ne pourrai pas être en retard moi-même, et je serai obligée de terminer à l'heure. Et ce, quelque soit la raison de votre

retard. La prestation sur rendez-vous est décomptée à partir de l'heure précise du rendez-vous, même en cas de retard de la Patiente.

Article 7 : Délais d'utilisation

Après paiement d'un accompagnement personnalisé ou d'une téléconsultation, la Patiente a un délai de 12 mois pour utiliser ses séances ou sa téléconsultation. Passé ce délai, les séances ou la téléconsultation seront perdues.

Article 8 : Conditions de report

En cas d'urgence exceptionnelle empêchant Mado Fiche Libolt d'être présente pour une séance ou une téléconsultation, pour quelque motif que ce soit, elle s'engage à contacter la Patiente dans les plus brefs délais pour planifier un nouveau rendez-vous à la convenance de la Patiente.

La Patiente doit informer Mado Fiche Libolt de tout report de séance ou téléconsultation au moins 72 heures ouvrables avant l'horaire prévue. Dans le cas contraire, la séance ou téléconsultation sera facturée comme si vous y aviez assisté.

Article 9 : Conditions de rétractation et cas de force majeure

Rétractation :

Concernant les accompagnements personnalisés, la Patiente a le droit de se rétracter pendant une période de 14 jours à compter du paiement. Le remboursement sera alors intégral, à l'exception des frais de transferts de devises. Ce délai de rétractation sera automatiquement annulé dans le cas où la Patiente effectue sa première séance durant cette période.

Ainsi, la Patiente ne sera pas en mesure de résilier son contrat une fois que le programme d'accompagnement personnalisé aura débuté. La fin du contrat sera effective et automatique lors de la dernière séance effectuée.

Cas de force majeure :

Un évènement qui est imprévisible et en dehors de la volonté des parties sera considéré comme constitutif d'un cas de force majeure (maladie, hospitalisation, ...). Dans un tel cas, vous vous engagez à m'envoyer, dans les plus brefs délais, un avis par mail.

Le contrat sera alors suspendu et reprendra dès que les conditions constituant le cas de force majeure cesseront d'exister.

Article 10 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de la formation constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

En conséquence, la Patiente s'interdit de céder, copier, fusionner les données avec d'autres fichiers, reproduire en totalité ou en partie, même gratuitement, les données ou fichiers qui auront pu être mis à sa disposition par Mado Fiche Libolt. Ces données et fichiers ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

La Patiente est responsable de l'utilisation des données et fichiers qui ont pu être mis à sa disposition.

Article 11 : Informatique et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, la Patiente dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations la concernant. Ce droit peut s'exercer en faisant une demande écrite, par mail.

En adhérant à ces CGV, la Patiente reconnaît avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et consent à ce que Mado Fiche Libolt collecte et utilise ces données.

Article 12 : Engagement mutuel

Mon engagement :

Je m'engage à vous accompagner, vous encourager, vous soutenir, et à être disponible durant toute la durée de l'accompagnement. Je suis responsable du processus d'accompagnement. Je ne peux être tenue responsable d'un échec partiel ou complet relié à l'atteinte d'un objectif.

Je m'engage à respecter le secret professionnel et vous assure une parfaite confidentialité des séances et de tout ce que vous partagez avec moi.

Votre engagement :

Vous vous engagez dans l'accompagnement avec la compréhension que vous êtes responsable de l'accomplissement de vos propres résultats.

Vous êtes entièrement responsable de votre mise en action, votre implication et de la réalisation de vos objectifs.

Vous êtes libre de discuter des résultats personnels obtenus lors de l'accompagnement de Mado Fiche Libolt, mais vous êtes tenue de garder confidentielles les expériences et les discussions partagées par d'autres participants.

Aucune garantie ne peut-être donnée concernant la réalisation des objectifs que vous fixez.

Article 13 : Différends éventuels

Le présent accord résultant de l'acceptation des CGV est régi par le droit mauritien. En cas de litige sur l'existence, l'interprétation ou l'exécution de l'une de ses stipulations, les parties tenteront d'y mettre un terme amiablement.